## Les principaux anti-limaces (mise à jour avril 2023)

Tous les anti-limaces à base de méthaldéhyde sont soumis à la redevance pour pollution diffuse (RPD). A part Techn'o Intens et Metarex Duo, leur concentration est supérieure ou égale à 3 % et leur changement de classement (phrase H361f) a un impact sur le stockage et leur utilisation. Les solutions de biocontrôle à base de phosphate ferrique sont une alternative à ces contraintes.

Spécialités commerciales	Seconds noms commerciaux	Concen- tration	kg/ha conseil firme	Appâts/m² conseil firme	Nombre maximum d'applica- tions	Délai entre 2 applications (j)	Stade limite application	Forme	Mention d'avertissement et phrases de risque (règlement CLP)	comprise (€
Substance active : métaldéhyde										
TECHN'O Intens (1)		2,50 %	3 à 5	21-35	4		BBCH17	cylindrique	Sc	15,5-26
CARAKOL BLUE	WARIOR BLUE, HELITOX B, LIMARION B, SKAELIM BLUE	5%	3 à 5	15-26	2	7	BBCH19	cylindrique	Danger H318- H361f	16-26
GUSTO 3	BALESTA, OPPOSUM, SURIKATE, TASTE	3%	3 à 5	24-40	2	7	BBCH19	cylindrique	Danger H318- H361f	14-24
	1		Substar	ice active : p	hosphate fe	errique			1	
FAUCON PRO (4)		2,42 %	3,5 à 7	21-42	4	/	/	ovoïde	Sc	17-34
FENNEC HIGH TECH (4)		2,90%	4 à 7	28-49	4	7	/	cylindrique	Sc	19-33
FERREX (2) (4)	LIMAFER, TURBOPADS, TURBODISQUE,	2,50 %	6	60-66	5	7	/	lentille	Sc	21-25
IRONCLAD (4)		2,96 %	7	44	4	7	/	cylindrique	Sc	22-25
IRONCLAD EVO (4)	FENOMENAL, FERRIER	2,90%	7	44	4	7	/	cylindrique	Sc	32-38
IRONMAX MG (3) (4)	MUSICA	2,42 %	3 à 7	33-77	4	/	/	cylindrique	Sc	1 <i>7</i> -39
IRONMAX PRO (4)		2,42 %	3,5 à 7	21-42	4	/	/	cylindrique	Sc	18-36
SEEDMIXX (3) (4)		2,97 %	4	56	4	/	/	cylindrique	Sc	21
SLUXX HP (4)	BABOXX	2,97 %	5 à 7	43-60	4	/	/	cylindrique	Sc	24-33
ULTIMUS (4)		3,00%	5 à 7	42-59	4	7	/	cylindrique	Sc	20-28
XENONMAX PRO (4)		2,42 %	3,5 à 7	28-56	4	/	/	ovoïde	Sc	17-34
SLUGGO PRO (4)	PIXXELA, NOVA SLUXX	4,16%	4 à 5	34-43	4	5	BBCH17	cylindrique	Sc	27-34
		Substai	ices activ	es : métaldé	hyde + pho	sphate ferriq	ue			
METAREX DUO	HELEXIOM DUO, ALLOWIN DUO	1% + 1,62 %	3 à 5	18 -30	5	5	BBCH17	sphérique	Sc	17-29

<sup>(1)</sup> Dans la raie de semis au moment du semis ou en mélange avec les semences à la Source : E-phy Anses, Phytodata, firmes. Mise à jour avril 2023. dose de 4 kg/ha ou en plein sur la parcelle traitée à la dose de 5 kg/ha.

CLP: Classification, labelling and packaging

Sc : sans classement

RPD: redevance pour pollution diffuse

ZNT eau (zone non traitée) des spécialités commerciales : 5 m

La qualité d'un anti-limaces ne dépend pas seulement de la substance active mais également de la tenue à la pluie, de l'absence de poussière, de la régularité de la taille, de l'attractivité et de l'appétence pour les limaces.

Un anti-limace est un produit phytopharmaceutique dont l'application doit être gérée avec autant de soins qu'une application par pulvérisation. Lire attentivement les étiquettes et la documentation disponible auprès des distributeurs.

De nouveaux distributeurs centrifuges sont disponibles, ils permettent de réaliser des applications plus précises (dose, répartition) et sont équipés d'un dispositif spécial pour une application en bordure de cours d'eau en toute sécurité. Produits généralement formulés avec des répulsifs et/ou amérisants visant à limiter, entre autres, les risques de consommation par les animaux domestiques.

<sup>(2)</sup> Stade d'application : dès le début de l'infestation, avant, pendant ou après le semis, en plein sur la parcelle traitée. Sur tournesol et maïs, application dans la raie de semis. (3) Préconisé en application au semis avec micro-granulateur ou en mélange avec les

<sup>(4)</sup> Utilisable en agriculture biologique.